



CONTRAT DE LOCATION PONCTUELLE POUR LOCAUX COMMUNAUX ET MATERIEL

LOCATAIRE

Nom de l'association ou société :

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone (mobile, prof, privé) :

MANIFESTATION

Date et heure de la manifestation :Heure : de.....à.....

Genre de manifestation :

Nombre estimé de personnes :

LOCAUX ET MATERIELS

Salle communale Cuisine avec lave-vaisselle

Salle des sociétés Buvette

Salle des comités Podium, grandeur :.....

Tables et bancs pour extérieur, nombre
(1 table et 2 bancs)

NETTOYAGE DES LOCAUX (*uniquement pour les sociétés communales*)

Nettoyage par la société communale Nettoyage facturé

TARIFS (à remplir par la Mairie)

Montant de la location :

Frais de nettoyage :

Total location à payer :

CONTACT

Personne à contacter (concierge) :

La réservation est effective lorsque, dans le délai fixé par la Mairie, les conditions suivantes sont remplies (Art.9 du règlement):

- Renvoi du contrat dûment signé
- Versement de l'intégralité du prix de la location, forfait nettoyage compris.

Par sa signature, le locataire s'engage à respecter l'ensemble du règlement de location des salles, ce dernier faisant partie intégrante du présent contrat.

Les effets pyrotechniques et tous autres feux ouverts sont strictement interdits ou uniquement sur demande auprès de la mairie pour une garde feu payante, selon l'art.4.3 de la Directive No 4 du Règlement d'application de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers.

Date :

Date :

Le locataire :

Bon pour accord de la mairie :